

**FORUM CRANS MONTANA**  
BARCELONE, 7 JUILLET 2017

**L'EUROPE ET L'AFRIQUE ONT UN AVENIR COMMUN : COMMENT  
LE CONSTRUIRE ?**

**QUELLE CONTRIBUTION DU MAROC A LA CONSTRUCTION  
DE CET AVENIR COMMUN ?**

*Mohammed Tawfik MOULINE*  
*Directeur Général de l'IRES*

L'Europe et l'Afrique constituent deux espaces dont les complémentarités sont manifestes à plusieurs niveaux. La synchronisation de leurs cycles de production et l'interdépendance croissante qui caractérise plusieurs économies des deux continents font que leur destin est désormais commun. La réussite du processus de convergence accéléré de l'Afrique est tributaire, entre autres, de la qualité du partenariat devant la lier à l'Europe. De même, la redynamisation de l'économie européenne et l'élargissement de ses perspectives sont tributaires en partie de la promotion de la paix et de la prospérité dans son voisinage africain, pour en faire un véritable relais de croissance économique.

Au-delà des atouts qui pourraient forger les bases d'une coopération mutuellement profitable à l'Afrique et à l'Europe, ces deux espaces font face à des défis communs qui ne pourraient être relevés que moyennant un nouveau paradigme de partenariat, en rupture avec les approches antérieures, basées sur la logique centre-périphérie.

De par son positionnement géostratégique de pont entre les deux continents, son statut avancé auprès de l'Union européenne et son appartenance à l'Union africaine et plus récemment à la CEDEAO, le Maroc est prédisposé à jouer un rôle actif dans l'édification d'un avenir meilleur, de nature à renforcer la contribution de l'Europe et de l'Afrique aux nouveaux équilibres géopolitiques et géoéconomiques mondiaux.

**1. LA SITUATION ACTUELLE EN EUROPE ET EN AFRIQUE**

L'Europe, malgré les difficultés structurelles qui affectent son processus d'intégration politique et économique, demeure un espace géostratégique important. Son capital démocratique et son développement institutionnel ainsi que ses potentialités économiques, que lui confère son marché unique, place l'Europe parmi les pôles directeurs du système mondialisé, même si son poids s'est affaibli au cours de la dernière décennie.

De son côté, l'Afrique est le continent des opportunités de par la jeunesse de sa population qui exige des politiques volontaristes pour transformer cet atout en dividende démographique. Le fait que le continent est sous-exploité rend ses perspectives de développement très favorables.

L'Afrique est devenue, durant les deux dernières décennies, un enjeu stratégique mondial et un espace de compétition entre les puissances traditionnelles et celles émergentes :

- Depuis 2000, l'Afrique enregistre des taux de croissance économique relativement soutenus, en moyenne de 4,5%, soit une performance supérieure à celle de l'économie mondiale qui a crû au taux moyen de 3% sur la même période.
- L'Afrique est un réservoir de matières premières et de ressources naturelles. Elle possède 40% des réserves mondiales d'or, 60% du cobalt, 90% du platine, 30% de tous les minerais de la planète selon le PNUÉ. Sa part est de 80% pour les phosphates, 58% pour les diamants et 43% pour le chrome (*Source : Crédit Suisse, mai 2013*). L'Afrique détient 8% des réserves mondiales de pétrole et de gaz (*Source : US Energy Information Administration, 2012*).
- L'abondance de terres arables sous-exploitées confère à l'Afrique un grand potentiel en matière de contribution à la sécurité alimentaire mondiale. Selon la FAO, l'Afrique héberge 60% des terres non cultivées dans le monde.
- L'importance des besoins locaux des populations et leur croissance rapide font de l'Afrique une terre d'investissement. Ce continent enregistre des progrès sur le plan du rattrapage économique du fait de l'émergence de régimes démocratiques, de la résolution en partie des conflits, du rôle dynamique des institutions de développement régionales et internationales...

Une croissance démographique bien gérée et une meilleure planification de l'urbanisation devraient constituer des leviers pour la transformation structurelle et le développement économique inclusif et durable du continent africain, lequel dispose de plusieurs avantages :

- Une opportunité d'industrialisation accélérée au profit des opérateurs économiques africains et européens en raison de la hausse des coûts de la main-d'œuvre dans les pays émergents : Cette industrialisation est seule susceptible de créer des emplois et de réduire la forte dépendance des économies africaines aux matières premières et leur vulnérabilité aux chocs exogènes.
- Un développement de marchés régionaux nécessaire à l'émergence d'industries compétitives sur le marché international.
- Une demande croissante de produits manufacturés.

## **2. DES COMPLEMENTARITES ET DES DEFIS COMMUNS**

En plus de leurs atouts respectifs, l'Europe et l'Afrique ont des complémentarités qui sont visibles au moins au niveau de trois domaines clés :

- Sur le plan démographique, l'Europe souffre du vieillissement de sa population et l'Afrique connaît des taux élevés de natalité. Le déficit de la population active en Europe pourrait être comblé ainsi par la migration africaine.

- Dans le domaine énergétique, l'Afrique se positionne en tant que fournisseur principal des pays européens en pétrole et en gaz naturel. Outre les gazoducs existants qui traversent la Méditerranée, le projet du gazoduc atlantique Nigeria-Maroc devrait intensifier l'interdépendance entre les des deux continents.
- Plusieurs pays européens et africains ont des affinités culturelles du fait de l'histoire partagée qui les lie. Les relations établies lors de la phase post-coloniale ont permis de créer une certaine proximité sur le plan juridique et réglementaire, voir même au niveau du modèle de gouvernance institutionnelle.

Dans un contexte international, traversé par des mutations profondes, rendant le monde de demain à la fois complexe et incertain, au moins cinq grands défis interpellent l'Europe et l'Afrique. Ces défis sont à la fois d'ordre géopolitique, économique, humain, sécuritaire et environnemental.

- **Le défi géopolitique** : Un déplacement graduel du centre de gravité du monde vers l'Asie pourrait à terme affecter le positionnement de l'Europe sur l'échiquier mondial et atténuer son influence au niveau de l'agenda mondial. Il pourrait marginaliser encore plus l'Afrique si une transformation structurelle de son économie n'était pas opérée.
- **Le défi de la compétitivité** : L'émergence d'un nouvel ordre mondial soumet les économies nationales, tant sur leurs marchés domestiques que sur les marchés tiers, à d'importantes pressions concurrentielles, notamment de la part des économies émergentes d'Asie. Celles-ci déploient des stratégies agressives, basées autant sur l'accès aux matières premières que sur la conquête de parts de marchés au niveau de l'Europe et de l'Afrique.
- **Le défi de la migration** : Il est matérialisé par une accentuation des déplacements des populations africaines vers l'Europe, dans un contexte d'instabilité sociopolitique dans la région euro-méditerranéenne et de la persistance de conflits armés en Libye notamment. La question de la migration clandestine, abordée sur une approche plus sécuritaire qu'humaine, demeure préoccupante, même si aujourd'hui la coopération entre l'Union européenne et l'Afrique a permis d'atténuer cette situation. De plus, la montée de la xénophobie en Europe et la question de la fuite des compétences africaines constituent des problématiques sérieuses pour les deux continents.
- **Le défi de la sécurité** : Une accentuation est enregistrée des menaces transnationales dont, notamment, le terrorisme et le crime organisé. L'hybridation croissante de ces menaces rend leur appréhension complexe et leur gestion difficile, faute d'une coopération régionale et internationale effective et efficiente. En particulier, l'accroissement de l'effectif de terroristes, originaires de pays sud-méditerranéens, mais aussi de pays européens qui rejoignent les rangs de l'organisation de "l'état islamique" et les groupes extrémistes en Syrie, en Irak et en Libye constitue une préoccupation majeure. Le retour de ces terroristes expose les pays émetteurs à des risques imminents, eu égard à leurs capacités de nuisance prévisible.

Le développement des activités liées à la piraterie, aux trafics d'armes et de drogues affecte la sécurité de l'Afrique et de l'Europe, surtout dans un contexte de faibles capacités de la plupart des pays africains à faire face aux menaces transnationales. Outre la menace terroriste encore persistante, les conflits frontaliers en Afrique alimentent une course à l'armement qui grève les budgets publics au détriment des besoins vitaux en matière de développement humain.

- **Le défi du développement durable :** En plus des fortes atteintes aux équilibres environnementaux, dues à des modes de production et de consommation inappropriés, le changement climatique met à rude épreuve la sécurité alimentaire, sanitaire et économique des pays et menace même la survie de l'Homme. Face à cette problématique, un gap important existe entre les capacités d'adaptation des pays d'Europe et celles des pays africains. Une réponse globale et urgente est nécessaire, à la hauteur des enjeux encourus et des espoirs de la communauté internationale de voir aboutir et mis en œuvre l'accord mondial sur le climat à Paris en 2015 et les mesures pour son application prises à Marrakech en 2016. L'acuité de ces défis apparaît au niveau des effets négatifs qu'ils génèrent en termes de déplacements forcés des populations et d'altération de la sécurité alimentaire.

### **3. QUELQUES PISTES DE REFLEXION POUR MOBILISER LE POTENTIEL DE LA COOPERATION ENTRE L'EUROPE ET L'AFRIQUE**

Tenant compte des complémentarités précitées et des défis communs à l'Europe et à l'Afrique, l'édification d'une nouvelle vision du partenariat s'avère opportune. Cette vision, qui favoriserait l'établissement d'une communauté d'intérêt dans plusieurs domaines, permettrait à l'Europe et surtout à l'Afrique d'améliorer son positionnement sur l'échiquier international.

Le nouveau partenariat de progrès à bâtir entre l'Afrique et l'Europe devrait avoir un fort contenu sur le plan géopolitique et un caractère rénové sur le plan économique en vue de créer les conditions d'une nouvelle ère de prospérité et de co-développement. Il devrait être axé sur une coopération articulée autour de politiques migratoires à visage humain et d'approches sécuritaires multidimensionnelles.

Il s'agit, par la même occasion, de jeter les bases d'une coopération en matière de développement durable et d'orienter la coopération scientifique et technique vers le développement humain. Le partenariat requiert, enfin, la mise à contribution des acteurs non gouvernementaux et de la société civile pour favoriser la compréhension mutuelle entre les peuples et asseoir la coopération sur des bases solides et durables.

#### ***Développer la coopération géopolitique et l'étendre à des espaces d'intérêt commun***

Les zones géographiques d'intérêt commun sont, notamment, l'espace euro-méditerranéen et celui atlantique.

Au niveau de l'espace euro-méditerranéen, les deux partenaires pourraient contribuer, d'abord, à accélérer la mise en œuvre des projets inscrits dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, notamment ceux ayant trait au développement durable, à l'intégration socioéconomique des femmes et des jeunes et au dialogue interculturel. Ils devraient, aussi, mutualiser leurs efforts pour appuyer le processus de transition politique à l'œuvre dans la région sud-méditerranéenne, sur le plan démocratique et institutionnel.

L'Europe et l'Afrique devraient œuvrer de concert pour la mise en application d'une politique européenne de voisinage qui favorise, enfin, la convergence entre les pays de part et d'autre de la Méditerranée et qui l'inscrit dans le cadre d'un projet civilisationnel où les aspects humains, culturels et sécuritaires sont suffisamment pris en compte. Cette politique de voisinage ne devrait pas se limiter aux pays du Maghreb pour concerner les voisins des voisins, notamment l'Afrique subsaharienne et les pays du Conseil de Coopération du Golfe afin de bénéficier de l'apport financier de ces derniers, tout en les accompagnant dans leur stratégie de diversification économique.

Les pays européens et africains riverains de l'Atlantique devraient conjuguer leurs efforts afin de contribuer à l'éclosion d'une vision stratégique de partenariat qui permettrait à cet espace de reconquérir sa centralité géostratégique, aujourd'hui susceptible d'être compromise par la montée en puissance de l'espace Asie-Pacifique.

Cette vision, à caractère multidimensionnel, devrait s'appuyer sur un partenariat économique, basé sur des mégaprojets portuaires, industriels et énergétiques et sur une coopération sécuritaire intense afin de lutter contre toutes les formes de criminalité sévissant dans l'aire atlantique sud.

Pour lui assurer un déploiement réussi, la vision précitée devrait être portée par des structures institutionnelles appropriées et tenir compte des spécificités des aires composant l'espace atlantique, tout en étant en phase avec les initiatives régionales, déjà à l'œuvre. L'organisation de la Conférence des Etats Africains Riverains de l'Atlantique pourrait constituer le noyau dur de cette architecture, du moins pour la façade africaine.

### ***Promouvoir une coopération économique renouvelée***

Les ambitions d'un partenariat renouvelé entre l'Afrique et l'Europe devraient concerner les secteurs structurants à même de répondre aux priorités des pays d'Afrique pour accélérer leur convergence et de faire de ceux-ci un relais durable de croissance pour les pays d'Europe.

L'industrie recèle d'importantes opportunités pour un partenariat gagnant-gagnant. Le renforcement de la compétitivité des industries européennes face à la concurrence asiatique pourrait passer par la réalisation de grands projets industriels en Afrique et par la création de joint-ventures, selon une approche basée sur la co-localisation.

La coopération économique devrait favoriser la dynamisation des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Afrique, ce qui exige une modernisation et une extension des infrastructures portuaires africaines et leur adaptation aux nouvelles exigences du transport international (capacités d'accueil des navires). Cela suppose aussi l'établissement de chambres de commerce et d'industrie conjointes (informations sur les marchés, opportunités d'export/import, missions de prospection commerciale...).

L'accélération de l'intégration régionale en Afrique pourrait réduire la vulnérabilité des économies africaines tout en générant des suppléments de croissance économique pouvant bénéficier aux pays africains mais aussi européens.

### ***Etablir une coopération constructive sur le plan de la migration***

La transition vers des politiques migratoires à visage humain en Europe et en Afrique s'avère incontournable. Ces politiques devraient promouvoir la paix, la sécurité et le développement économique au niveau des zones africaines émettrices de migrants, mais, aussi, l'inclusion socioéconomique dans les pays européens de résidence.

La préservation est nécessaire des ressources humaines qualifiées dont ont besoin les pays africains pour accompagner leur processus de développement et d'émergence. Dans la même perspective, il serait souhaitable de favoriser la migration circulaire et de mobiliser la communauté africaine établie en Europe en vue d'en faire un relais important de développement de la coopération bilatérale, voire triangulaire.

Il s'agit également d'assurer une meilleure intégration de cette communauté africaine, en particulier les jeunes nés dans les pays européens d'accueil. Pour cela, l'offre socioculturelle dans les pays européens devrait reconnaître la richesse de l'identité des ressortissants africains et leur appartenance à un double référentiel de valeurs.

L'approche collaborative en matière de gestion culturelle gagnerait à être relayée par une stratégie de communication proactive sur les valeurs de tolérance et de coexistence, prônées par le modèle de l'Islam marocain qui s'érige, aujourd'hui, en référence sur le plan africain.

### ***Privilégier une coopération sécuritaire multidimensionnelle afin de contenir la prolifération de la menace terroriste et criminelle***

Une gestion strictement nationale des enjeux de sécurité est désormais une illusion. L'appui international aux efforts nationaux de lutte contre le terrorisme doit être la règle et non l'exception. C'est pour cela que la coopération sécuritaire entre l'Europe et l'Afrique devrait être multidimensionnelle et intensifiée afin d'endiguer la menace d'insécurité dans certaines zones, notamment celle du Sahel qui est l'épicentre du terrorisme international et d'éviter son amplification.

Cette coopération devrait renforcer les capacités des pays africains vulnérables en matière de prévention et de lutte contre les activités terroristes et criminelles, moyennant des ressources financières conséquentes et un transfert des compétences pour améliorer leur gouvernance sécuritaire.

Si la réponse sécuritaires aux défis précités est primordiale, il n'en demeure pas moins vrai que cette réponse doit nécessairement être relayée par une approche socio-économique pour apporter des réponses de fond aux facteurs générateurs de l'insécurité et au développement des activités illicites.

La coopération sécuritaire entre l'Europe et l'Afrique mérite d'être étendue aux menaces émergentes, notamment la cybercriminalité sous toutes ses facettes et qui constituent d'ailleurs l'un des canaux privilégiés par les extrémistes pour leurs activités d'endoctrinement et de recrutement des jeunes.

### ***Jeter les bases d'une coopération en matière de développement durable***

Plusieurs gisements d'opportunités pourraient être exploités conjointement par l'Europe et l'Afrique, dans les domaines de l'eau, de la sécurité alimentaire et des énergies renouvelables. Les pays des deux continents devraient promouvoir, ensemble, de nouveaux concepts émergents, comme l'économie bleue et l'économie mauve. Ces deux concepts s'inscrivent en parfaite cohérence avec les impératifs d'un modèle de développement fiable sur le plan économique et durable sur le plan environnemental.

La mise en valeur appropriée des terres arables en Afrique, conjuguée au recours au savoir-faire technologique des pays d'Europe, pourrait apporter une réponse idoine à la question de la sécurité alimentaire mondiale.

Le développement du secteur des énergies renouvelables pourrait répondre à la fois aux impératifs de la transition énergétique en Europe et de la sécurité énergétique en Afrique ainsi qu'aux exigences d'adaptation au changement climatique des pays africains.

La coopération entre l'Europe et l'Afrique devrait être articulée autour des dix-sept (17) nouveaux objectifs de développement durable, adoptés par la communauté internationale en septembre 2015.

### ***Orienter la coopération scientifique et technique vers le développement du capital immatériel***

La mise en valeur du capital humain à travers la réforme en profondeur des systèmes éducatifs en Afrique et le développement des capacités d'innovation technologique, deux composantes importantes du capital immatériel, constituent, en effet, des leviers à mobiliser au niveau de la coopération avec l'Europe pour positionner les pays africains sur les filières d'avenir.

Le domaine de l'éducation devrait revêtir une attention particulière. A cet effet, les pays africains pourraient constituer un relais, en accueillant les établissements européens d'enseignement supérieur pour répondre à une demande africaine croissante de formation des élites.

La dimension culturelle devrait avoir une part importante au niveau de la coopération euro-africaine. L'avenir commun devrait être édifié sur la base du partage de valeurs universelles, de démocratie et de progrès.

La coopération devrait être promue entre les centres de recherche et les universités en Afrique et en Europe pour réfléchir sur les questions stratégiques qui interpellent l'avenir commun et servir de force de proposition aux décideurs.

Outre la coopération entre Etats, la mise à contribution des acteurs privés et des acteurs non-gouvernementaux est indispensable pour favoriser la compréhension mutuelle et l'appropriation des enjeux communs.

La mise en place d'une plateforme de société civile permettrait de densifier les échanges sur le plan culturel et de lutter contre les perceptions négatives de part et d'autre.

#### **4. QUELLE CONTRIBUTION DU MAROC EN MATIERE D'EDIFICATION D'UN AVENIR COMMUN ENTRE L'AFRIQUE ET L'EUROPE ?**

De par son positionnement géographique et ses relations privilégiées avec la communauté internationale, le Maroc pourrait contribuer à la mise en œuvre d'une coopération étroite entre l'Afrique et l'Europe, dans la perspective d'édifier un avenir commun aux perspectives prometteuses. Les atouts dont dispose le Royaume le prédisposent à jouer un rôle de relais important en la matière :

- Les avancées en matière de transition démocratique et de gouvernance institutionnelle, pourraient placer le Maroc au rang de courroie de transmission du progrès économique et institutionnel au bénéfice de son voisinage sud-méditerranéen et subsaharien.
- Outre le statut avancé le liant à l'Europe, le Maroc a conclu plus d'un millier d'accords de coopération avec ses partenaires subsahariens, ce qui lui permet de jouer le rôle effectif de hub régional sur le plan du commerce, de la finance, du transport, de l'éducation...
- Le Maroc bénéficie d'une image positive en Afrique, permettant de forger les bases d'une coopération tripartite dans plusieurs secteurs de développement. Le retour du Royaume à l'Union africaine le place au cœur de la décision africaine.
- Le Maroc est considéré comme un partenaire crédible de la communauté internationale en matière de résolution des questions globales qui interpellent conjointement l'Europe et l'Afrique dont notamment les questions migratoire, sécuritaire et celle liée au développement durable.

La contribution du Maroc pourrait se situer particulièrement au niveau des domaines suivants :

### ***Economique et financier***

Le Maroc, de par l'expérience accumulée, pourrait aider les partenaires africains à accélérer la diversification de leurs systèmes productifs et à améliorer, par ricochet, leur insertion dans les chaînes de valeur mondiales. L'établissement de joint-ventures Maroc-Europe-Afrique pourrait constituer des gisements d'opportunités pour les firmes européennes à la recherche de relais de croissance externes.

Le Royaume pourrait contribuer davantage au développement du système financier des pays africains partenaires, à travers l'extension des activités des grandes banques marocaines et la diversification de leurs portefeuilles au-delà des activités bancaires classiques. En tant que hub financier, le Maroc pourrait jouer le rôle de sous-traitant en matière de transactions financières adaptées aux besoins de financement des pays africains (émissions obligataires souveraines et privées, ingénierie financière...)

### ***Social et de formation***

Certaines expériences marocaines réussies comme l'Initiative nationale de développement humain, l'électrification du monde rural, le logement social, les filets sociaux... pourraient être bénéfiques pour les pays africains, soucieux d'accélérer leur développement social. Elles seraient également profitables pour les bailleurs de fonds européens engagés dans le financement de projets de développement en Afrique.

Le Maroc, qui est déjà impliqué dans la formation des cadres originaires du continent, en accueillant de nombreux étudiants africains au sein de ses établissements universitaires, pourrait intensifier son rôle d'accompagnateur des pays africains en matière d'édification de leur capital humain, y compris à travers une présence active des grands groupes marocains de formation sur le continent, en partenariat avec les universités et les grandes écoles européennes.

Le Maroc procède à la formation d'Imams pour certains pays européens et africains. Cette action qui s'inscrit dans le cadre de la défense des valeurs de tolérance de l'Islam conformément au rite malékite, pourrait être étendu à d'autres pays en Afrique et en Europe.

Les pays africains pourraient suivre l'exemple du Maroc dont la politique migratoire à visage humain a permis de régulariser la situation des immigrés subsahariens présents sur le sol national et de réduire substantiellement les flux de l'immigration clandestine vers l'Europe. La soutenabilité d'une telle politique demeure, toutefois, tributaire de l'appui financier conséquent de l'Europe et du renforcement des capacités en termes d'insertion socioéconomique des migrants subsahariens.

## **Sécurité**

En plus de son engagement positif dans les opérations visant à promouvoir la paix et la sécurité à l'échelle régionale et internationale, le Maroc pourrait mettre à la disposition des pays africains son approche sécuritaire multidimensionnelle, qui place la sécurité de l'Homme au centre des préoccupations qui interpellent conjointement l'Afrique et l'Europe.

Pour ce qui est de la sécurité alimentaire, le groupe OCP consacre une part croissante de sa production d'engrais au profit du marché africain pour l'amener à remédier à son utilisation faible des fertilisants : 10% de la moyenne mondiale et presque 20 fois moins que la moyenne en Asie.

Le partage de l'expérience marocaine en matière de la micro-irrigation ainsi que le développement de l'agro-industrie à des fins d'exportation pourraient participer à l'émergence d'une agriculture africaine moderne et compétitive.

L'initiative marocaine baptisée Adaptation de l'Agriculture Africaine (AAA), initiée lors de la COP 22, favoriserait la mise en place en Afrique de projets concrets d'innovation visant l'amélioration de la qualité des sols, la maîtrise de l'utilisation de l'eau agricole et le renforcement des capacités en termes de gestion des risques climatiques.

Outre sa contribution à la mise en œuvre de projets d'électrification du monde rural au profit des pays partenaires du continent africain, le Maroc pourrait faire de l'expertise qu'il est en train d'acquérir dans le domaine des énergies renouvelables, notamment le solaire, un axe potentiel de la coopération énergétique entre l'Europe et l'Afrique.